

Économie

2016, une année charnière pour l'AMDL

● **Formation, développement de zones logistiques, normalisation.... Les chantiers de l'AMDL sont colossaux. L'agence qui vient d'entériner son plan d'action pour l'année en cours, à l'occasion de son dernier Conseil d'administration, tente de finaliser le contrat-programme sectoriel qui devrait bientôt voir le jour.**

L'année 2016 s'annonce chargée pour l'Agence marocaine du développement de la logistique (AMDL). Le Conseil d'administration de l'agence a permis d'entériner certains grands chantiers à concrétiser durant l'année en cours. En matière de développement des zones logistiques, l'année 2016 connaîtra l'achèvement des préparatifs pour le lancement de la deuxième tranche de la zone logistique de Zenata et l'annonce des appels à manifestation d'intérêt pour des projets d'aménagement de zones logistiques dans d'autres régions du royaume. Concernant l'épineuse question de la formation, l'AMDL compte poursuivre les efforts pour le développement des compétences dans les métiers de la logistique, à travers le lancement d'un plan de formation à horizon 2020. En parallèle, l'AMDL procédera à la mise en place de mécanismes pour assurer l'adéquation conti-



nue de la formation avec les besoins du marché du travail. L'agence, rattachée au département de l'Équipement et du transport s'attellera, également, à renforcer l'encadrement normatif et réglementaire du secteur. Ainsi, après l'instauration de la Commission de normalisation du secteur logistique et l'adoption d'une première série de normes marocaines dans ce domaine,

les efforts se poursuivront, en 2016, pour mettre en place un dispositif de normes marocaines contribuant à améliorer et à moderniser les pratiques des entreprises du secteur logistique. En parallèle, les efforts se focaliseront, également, sur le développement d'un cadre juridique propre au secteur logistique dont la préparation s'opère en concertation avec les différents acteurs concernés. Afin de réaliser ces objectifs, le budget de l'AMDL, pour l'année 2016, a été fixé à 133,6 MDH, destinés à couvrir aussi bien les investissements que les dépenses de fonctionnement. Le Conseil d'administration a été également l'occasion pour l'AMDL de revenir sur le bilan de son année 2015. À ce titre, et sur le plan de l'évolution du secteur, malgré les difficultés liées à la conjoncture économique, le marché de la prestation logistique et du transport routier de marchandises a connu une importante croissance entre 2010 et 2014. Le

chiffre d'affaires est passé de 17 à près de 21 MMDH, avec une croissance moyenne annuelle de 5,2%, soit un point de plus que la croissance moyenne du PIB, durant la même période. Pour sa part, l'investissement, effectué par les entreprises de la logistique et du transport routier de marchandises, a évolué pour atteindre 5,5 MMDH comme moyenne annuelle pour la période 2010-2014, soit une augmentation de près de 30%, comparée à la période 2005-2009. Les importants investissements, effectués par les opérateurs publics et privés, ont permis de baisser de 35% le prix de location de l'immobilier logistique prêt à l'emploi sur les quatre dernières années et l'offre d'immobilier logistique moderne (classe A et B) a plus que triplé à Casablanca pour atteindre 700.000 m² couverts en 2014. Globalement, le Maroc, qui ne comptait en 2010 que quelques dizaines d'hectares aménagés de plateformes logistiques modernes, totalise aujourd'hui près de 550 ha aménagés à Casablanca, Tanger et dans plusieurs régions accueillant les plateformes industrielles intégrées. Sur un autre registre, et grâce aux efforts importants fournis par plusieurs opérateurs publics et privés, l'offre de formation dans les métiers logistiques a presque triplé pour passer de 2.500 avant 2010 à 7.300 places pédagogiques en 2015. ●

PAR **AYOUB NAÏM**
a.naim@leseco.ma